

148^E SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'OMS

Point 12 de l'ordre du jour provisoire **Programme pour la vaccination à l'horizon 2030**

Janvier 2021

Le Conseil International des Infirmières (CII) se félicite du Programme pour la vaccination à l'horizon 2030, car il croit fermement dans le pouvoir de la vaccination pour la santé mondiale et le développement durable.

La forte implication du personnel infirmier et de son encadrement appuiera efficacement la planification, la conception, la mise en oeuvre et l'exécution des programmes de vaccination à tous les niveaux.

Les infirmières sont les plus nombreuses prestataires cliniques de vaccination au monde. Elles font avancer les soins de santé primaires et trouvent des méthodes innovantes pour intégrer des structures de vaccination axées sur les personnes. Les soins infirmiers sont souvent les seuls services sanitaires accessibles aux populations les plus isolées et marginalisées aux points de vue géographique, culturel et social.

Les infirmières, qui offrent une expertise précieuse en matière de stratégies comportementales et sociales pour remédier au problème de la sous-vaccination, doivent être impliquées dans leur conception et leur mise en œuvre. En tant que membres de l'une des professions jouissant de la plus grande confiance du public, les infirmières favorisent la communication autour de la vaccination, augmentent les connaissances en matière de santé et renforcent la confiance du public dans la vaccination. En tant que professionnelles de santé les plus proches des patients, les infirmières ont une vision unique des raisons de la méfiance envers la vaccination et peuvent traduire cette vision en mesures pour obtenir l'engagement des communautés et pour améliorer le recours aux services de vaccination.

La pandémie de COVID-19 a entraîné une pénurie d'infirmières disponibles pour la vaccination et, par conséquent, une perturbation dans la prestation des services de vaccination ; les catastrophes et les urgences sanitaires de demain auront le même effet. Le taux de personnel infirmier et obstétrical est un indicateur stratégique mondial prioritaire. Les pénuries de personnels seront l'une des causes déterminant l'échec ou le succès de la réalisation du Programme pour la vaccination à l'horizon 2030. Pour réaliser les priorités stratégiques du Programme, de même que pour créer des systèmes de santé résistants, capables de réagir plus efficacement aux épidémies et aux situations d'urgence, il faudra donner la priorité à des mesures qui garantissent la disponibilité de personnel infirmier qualifié et motivé, ainsi que sa répartition adéquate.

Les infirmières étant des acteurs irremplaçables au sein de la communauté de la vaccination, le CII recommande vivement d'intégrer une représentante ou un représentant des personnels infirmiers au sein du Conseil de partenariat afin de mobiliser les partenaires infirmiers aux niveaux national et régional et d'appuyer la coordination du soutien technique.